

Etang de Chardes

Règlement intérieur

- Pêche à une seule ligne.
- Carpes en no-kill : « je prends – je relâche »
- L'étang est ouvert aux pêcheurs à partir des 10 et 11 mars 2012, puis uniquement les dimanches et les jours fériés jusqu'au 1er novembre inclus.
- L'étang sera fermé du 2 novembre 2012 au vendredi 8 mars 2013.
- Pour le reste, suivre le règlement de la pêche en Charente.
- N'oubliez pas de maintenir la propreté des lieux. Merci.

